



HAL
open science

Suivi floristique de parcelles fraisées au parc de la Haute-Île (93)

Magali Dahirel

► **To cite this version:**

Magali Dahirel. Suivi floristique de parcelles fraisées au parc de la Haute-Île (93). CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2024, pp.19. mnhn-04474738

HAL Id: mnhn-04474738

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04474738>

Submitted on 23 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

SUIVI FLORISTIQUE DE PARCELLES FRAISÉES AU PARC DE LA HAUTE-ÎLE (93)

Magali Dahirel



Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
cbtnp@mnhn.fr

Jeanne VALLET, responsable de la délégation Ile-de-France du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
jeanne.vallet@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Magali DAHIREL et Jérémy DETREE

Gestion des données et analyse : Magali DAHIREL

Cartographie et rédaction : Magali DAHIREL

Relecture : Jeanne VALLET

Partenaire de cette étude :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex
01 43 93 93 93

Référence bibliographique

Dahirel M., 2024. Suivi floristique de parcelles fraisées au parc de la Haute-Île (93). Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Paris, 19 p.

Date de réalisation

Janvier 2024

Photographie de couverture

Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*) au parc de la Haute-Île - © M. DAHIREL - CBN du Bassin parisien - 2023

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	4
1. REALISATION DE L'INVENTAIRE FLORISTIQUE	4
2. RESULTATS	5
2.1. STATUTS DES ESPECES INVENTORIEES	6
INDIGENAT	6
RARETE	6
DEGRE DE MENACE	7
PROTECTION.....	7
ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	7
2.2. TRAITS BIOLOGIQUES DES ESPECES INVENTORIEES	7
TYPES BIOLOGIQUES	7
HABITAT.....	9
MODES DE POLLINISATION ET DE DISSEMINATION	9
2.3. VEGETATIONS	10
3. CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	12
ANNEXES	13

RÉSUMÉ

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), en partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, réalise un suivi floristique suite au fraissage de deux parcelles au parc départemental de la Haute-Île. Ce retournement de sol sur une faible profondeur vise à, d'une part, exprimer la banque de graines présente dans le sol pour favoriser l'émergence d'un cortège potentiel de plantes intéressantes pour les insectes pollinisateurs, et d'autre part, tenter de contrôler le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*), une plante indigène à caractère envahissant qui prolifère fortement dans l'une des prairies du parc.

Le fraissage dans la zone archéologique n'a pas permis la régression du Sureau yèble, dont les patchs semblent plutôt s'être densifiés. Une gestion par fauche avec export pourrait être envisagée pour tenter de réduire la superficie occupée par cette espèce. Dans la pâture, la végétation semble être passée d'une prairie mésophile eutrophile pâturée intensivement (*Cynosuro cristati – Lolietum perennis*) à une friche vivace nitrophile (*Dauco carotae – Melilotion albi*) suite au fraissage. Cette friche est composée de nombreuses plantes nectarifères, attirant ainsi de nombreux insectes pollinisateurs et floricoles. S'il est maintenu, le pâturage devra être combiné à une fauche sélective des plantes ignorées par les moutons afin de maintenir cette biodiversité.

Mots clés

Fraissage ; Banque de graines ; Insectes pollinisateurs ; Sureau yèble ; *Sambucus ebulus* ; Parc de la Haute-Île ; Seine-Saint-Denis ; Suivi flore vasculaire

INTRODUCTION

Le parc départemental de la Haute-Île, d'une superficie d'environ 70 ha, est situé sur la commune de Neuilly-sur-Marne, dans le département de la Seine-Saint-Denis.

En début 2023, les techniciens du parc ont effectué un fraisage du sol, autrement dit un retournement du sol sur une faible profondeur (environ 10 cm), dans deux parcelles. Cette opération avait deux objectifs : d'une part, exprimer la banque de graines présente dans le sol pour favoriser l'émergence d'un cortège potentiel de plantes à fleurs bénéfiques pour les insectes pollinisateurs tels que les hyménoptères et lépidoptères, et d'autre part, tenter de contrôler le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*), une plante à caractère envahissant qui prolifère fortement dans l'une des prairies du parc.

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), en partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, assure le suivi floristique de ces parcelles. Ce rapport présente les premiers résultats issus des inventaires floristiques réalisés.

1. REALISATION DE L'INVENTAIRE FLORISTIQUE

Le suivi floristique concerne deux parcelles du parc de la Haute-Île. Celles-ci sont représentées sur la carte ci-dessous (Figure 1).



Figure 1. Parcelles fraîsées au parc de la Haute-Île : la pâture (en orange) et la zone archéologique (en bleu). Les contours du parc sont représentés en vert.

La flore vasculaire a été inventoriée le 10 juillet 2023 dans ces deux parcelles (Figure 2). Pour cela, des bordereaux d'inventaire général ont été utilisés (Annexe 1).



Figure 2. Photo des parcelles inventoriées : la pâture (gauche) et la zone archéologique (droite) - © M. DAHIREL - CBN du Bassin parisien.

Le catalogue de la flore d'Île-de-France (Perriat *et al.*, 2020) et la base de données Baseflor (Julve, 1998) permettent ensuite de renseigner les statuts (rareté, protection, degré de menace, etc.) et divers traits de vie de ces espèces (types biologiques, modes de pollinisation, etc.).

2. RESULTATS

Au total, 65 taxons ont été observés lors de cet inventaire, dont 61 déterminés jusqu'à l'espèce, 2 au genre et 3 au groupe ou à la section. La liste des taxons inventoriés et de leurs statuts est présentée dans l'Annexe 2. Seuls les taxons déterminés jusqu'à l'espèce seront utilisés dans cette étude. La Figure 3 présente la richesse spécifique de chaque zone inventoriée et celle partagée entre ces zones.

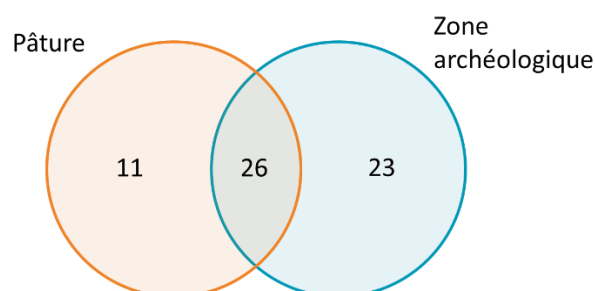


Figure 3. Diagramme de Venn représentant la richesse spécifique des zones inventoriées.

2.1. STATUTS DES ESPECES INVENTORIEES

INDIGENAT

Quasiment toutes les espèces inventoriées sont considérées indigènes en Île-de-France, c'est-à-dire qu'elles sont présentes dans la région depuis au moins le XVI^e siècle (voire depuis la dernière glaciation) et qu'elles s'y reproduisent et s'y développent de manière autonome, sans intervention humaine directe (plantation, semis, etc.).

Une seule espèce présente dans les relevés, *Veronica persica* (Véronique de Perse), est considérée eurynaturalisée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas indigène mais s'est totalement acclimatée au territoire francilien et émancipée de l'Homme, faisant ainsi partie du pool floristique régional, et ce après l'an 1500.

RARETE

L'indice de rareté utilisé dans cette étude est un indicateur à 8 catégories obtenu suivant la fréquence de présence d'un taxon au sein des mailles de 5 km x 5 km de la région francilienne (Rambaud *et al.*, 2012). Ces catégories sont :

- **RRR** : extrêmement rare
- **RR** : très rare
- **R** : rare
- **AR** : assez rare
- **AC** : assez commun
- **C** : commun
- **CC** : très commun
- **CCC** : extrêmement commun

Parmi les 61 espèces inventoriées, quasiment toutes sont communes à extrêmement communes en Île-de-France (Figure 4). Seul le Brome variable (*Bromus commutatus*), observé dans la zone archéologique, est classé « assez rare » (AR) dans la région. En réalité, il est probable que cette espèce soit plus répandue dans la région, mais son identification est particulièrement délicate en raison de sa forte ressemblance avec d'autres espèces de bromes.

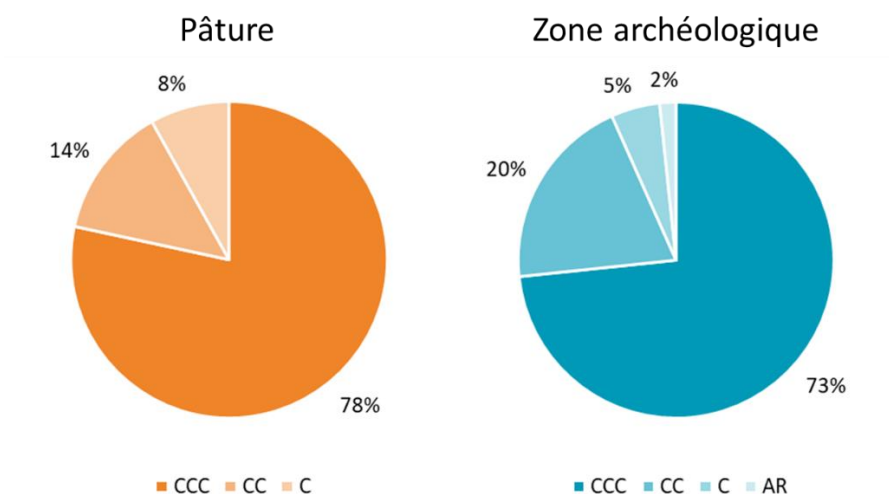


Figure 4. Rareté régionale des espèces inventoriées dans la pâture (gauche) et dans la zone archéologique (droite).

DEGRE DE MENACE

Le degré de menace est un indicateur uniquement établi sur les espèces indigènes. Il est défini sur la base d'une méthodologie internationale (UICN) et vise à estimer la vulnérabilité d'une espèce dans un territoire, soit son risque d'extinction à court ou moyen terme (UICN France, 2018). Il repose sur un ensemble de critères, notamment les effectifs des populations et l'aire d'occurrence de l'espèce sur le territoire. Cet indicateur se décompose en 8 catégories et les espèces considérées comme menacées sont celles des catégories CR, EN et VU :

- **LC** : espèce dont la préoccupation est mineure ; risque de disparition faible en Île-de-France
- **NT** : espèce quasi-menacée en Île-de-France ; espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifique n'étaient pas prises
- **VU** : espèce vulnérable en Île-de-France
- **EN** : espèce en danger d'extinction en Île-de-France
- **CR** : espèce en danger critique d'extinction en Île-de-France
- **RE** : espèce disparue en Île-de-France
- **DD** : espèce pour laquelle les données sont insuffisantes à l'évaluation du degré de menace
- **NA** : non applicable(ex : espèces exotiques)

Toutes les espèces indigènes inventoriées sur le site sont de préoccupation mineure (LC) en Île-de-France.

PROTECTION

Le statut de protection d'une espèce, national ou régional, est issu respectivement d'un arrêté ministériel (arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995) ou préfectoral (arrêté du 11 mars 1991) définissant une liste d'espèces établie par des experts. Ce statut concerne majoritairement des espèces rares et/ou menacées.

Aucune espèce protégée n'a été identifiée lors de cet inventaire.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce exotique envahissante, ou espèce invasive, est une espèce naturalisée, proliférante et ayant un impact avéré sur un territoire donné, qu'il soit économique, sanitaire ou environnemental.

Parmi les 65 taxons inventoriés, aucun ne fait partie de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes à impact environnemental d'Île-de-France (Wegnez, 2018).

2.2. TRAITS BIOLOGIQUES DES ESPECES INVENTORIEES

TYPES BIOLOGIQUES

Les types biologiques (Raunkiær, 1934) sont une classification des espèces selon le positionnement des organes de survie, et donc des cellules de croissance, de la plante durant la période défavorable de l'année (Figure 5). Cette classification reflète donc pour partie les stratégies de survie des espèces et, le plus souvent, les perturbations et stress qu'elles subissent. Ainsi, les espèces annuelles (thérophytes) sont favorisées dans les secteurs perturbés car elles y établissent leur cycle de vie rapidement, produisant le plus souvent une grande quantité de semences, à l'inverse des espèces ligneuses ou herbacées vivaces.

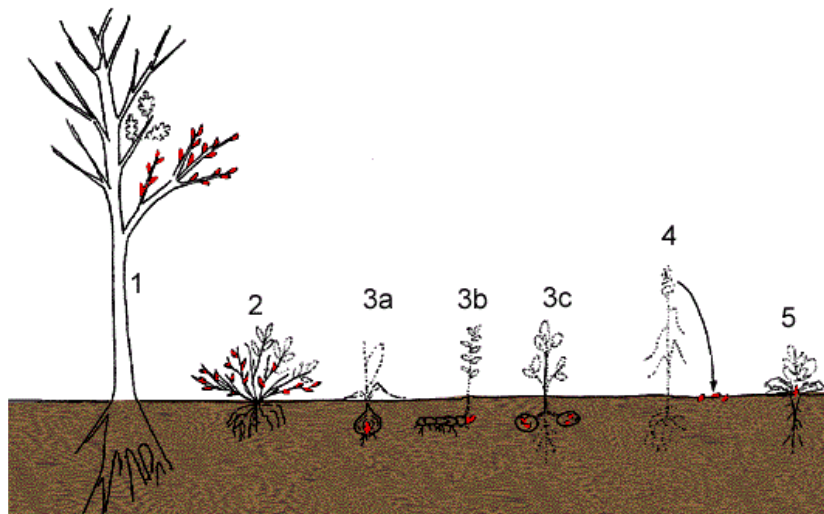


Figure 5. Principaux types biologiques des plantes terrestres, d'après le système de Raunkiaer : 1-PhanérophYTE, 2-Chaméphyte, 3a-Géophyte à bulbe, 3b-Géophyte à rhizome, 3c-Géophyte à tubercule, 4-Thérophyte, 5-Hémicryptophyte. Les zones colorées en rouge indiquent la position des cellules de croissance pendant la période défavorable.

Parmi les espèces inventoriées, environ 20% sont des thérophytes estivales, la plupart étant des espèces pionnières de friches, telles que la Moutarde des champs (*Sinapis arvensis*) et la Laitue scariole (*Lactuca scariola*). La grande majorité des espèces sont donc vivaces (géophytes, hémicryptophytes, phanérophytes) et adoptent différentes stratégies de survie (stolons, rhizomes, etc.). C'est le cas du Sureau yèble (*Sambucus ebulus*) par exemple, hémicryptophyte cespiteux, c'est-à-dire qu'il pousse en formant des touffes compactes.

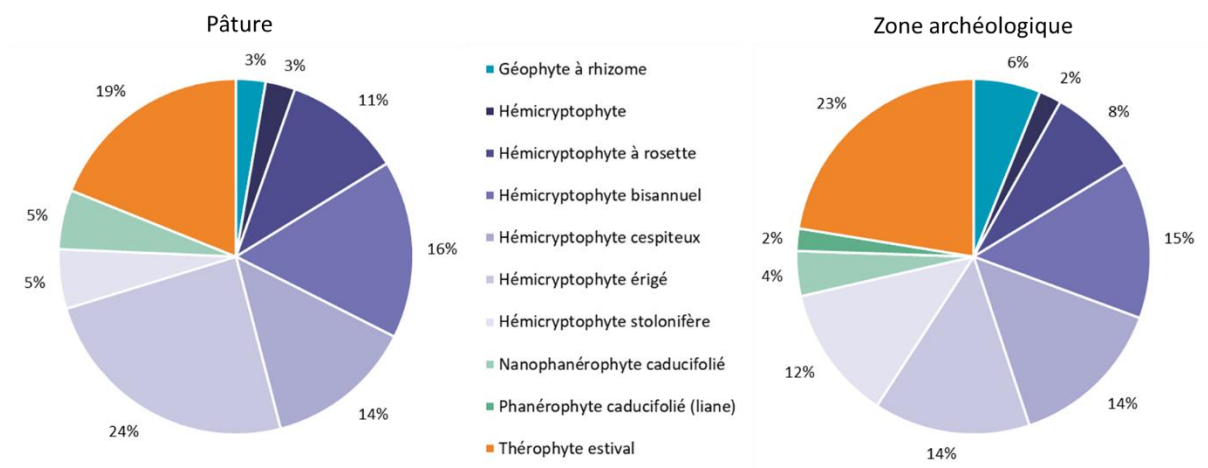


Figure 6. Types biologiques des espèces inventoriées dans la pâture (gauche) et dans la zone archéologique (droite).

HABITAT

Il est intéressant de regarder les grands types d'habitat dans lesquels les espèces inventoriées se développent habituellement (Perriat, 2018) afin de mieux comprendre l'organisation floristique des zones étudiées. D'après la Figure 7, les espèces de prairies mésophiles et de milieux anthropiques, notamment les friches, dominent les deux sites, du point de vue de la richesse spécifique.

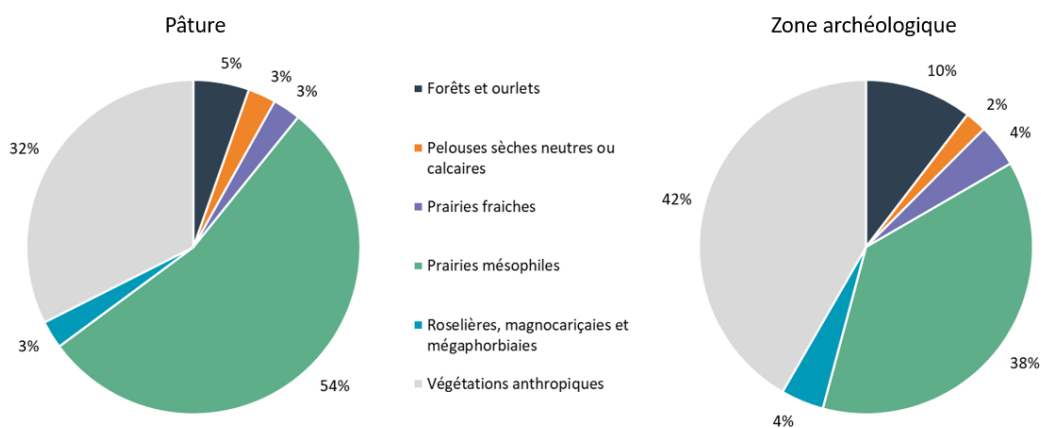


Figure 7. Grands types d'habitat des espèces inventoriées dans la pâture (gauche) et dans la zone archéologique (droite). Les végétations anthropiques correspondent aux friches, zones cultivées, etc.

MODES DE POLLINISATION ET DE DISSEMINATION

Puisque l'un des objectifs de cette étude est d'évaluer l'importance de la flore du site pour les insectes pollinisateurs, il est pertinent d'examiner les principaux modes de pollinisation et de dissémination des espèces observées. La pollinisation par les insectes, ou entomogamie, concerne potentiellement 75% de la flore présente dans la pâture et 71% de celle de la zone archéologique (Figure 8).

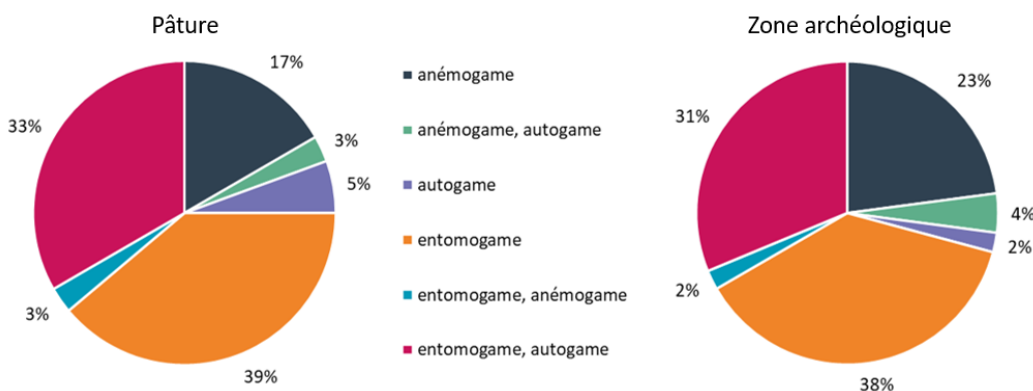


Figure 8. Modes de pollinisation principaux des espèces inventoriées dans la pâture (gauche) et dans la zone archéologique (droite).

Le mode de dissémination des graines lié aux insectes est appelé l'entomochorie. Dans la plupart des cas, il s'agit de la myrmécochorie, impliquant le transport des graines par les fourmis (hyménoptères). En Île-de-France, les plantes utilisant cette stratégie sont par exemple les violettes (*Viola* spp.), certains lamiers (Lamier blanc *Lamium album*, Lamier pourpre *L. purpureum*, etc.) ou encore l'Anémone des bois (*Anemona nemorosa*). Cependant, aucune espèce myrmécochore n'a été observée lors de cet inventaire (Figure 9). Certaines espèces épizoochores peuvent néanmoins bénéficier accidentellement de l'aide des insectes, particulièrement lorsque leurs diaspores (boutures, graines, spores) s'accrochent aux animaux grâce à des crochets.

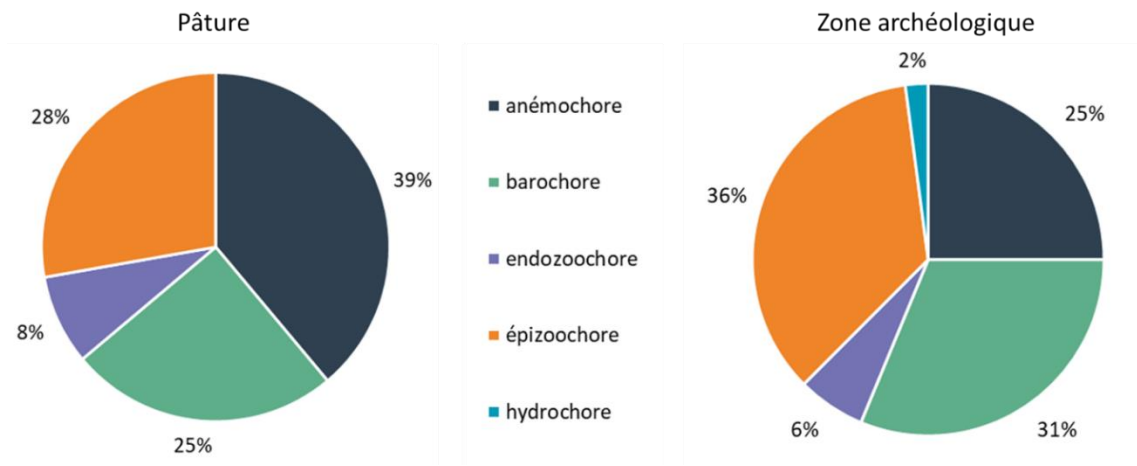


Figure 9. Modes de dissémination principaux des espèces inventoriées dans la pâture (gauche) et dans la zone archéologique (droite).

2.3. VEGETATIONS

La végétation présente dans la pâture correspond à une friche vivace nitrophile sur sol assez sec (alliance du *Daucus carotae* – *Melilotion albi*, codes Corine Biotopes 87.1 et EUNIS E5.1). Elle est caractérisée par la présence de la Carotte sauvage (*Daucus carota*), du Cirse vulgaire (*Cirsium vulgare*), du Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*) associées à des poacées telles que le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) et le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*). Cette végétation, composée majoritairement d'espèces rudérales, a sûrement été favorisée par la perturbation récente du sol induite par le fraisage. Hormis les poacées, ces plantes, ainsi que d'autres espèces inventoriées telles que le Sénéçon de Jacob (*Jacobaea vulgaris*) et la Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*), sont très appréciées des insectes pollinisateurs et floricoles (Baude *et al.*, 2011), comme les hyménoptères (abeilles, bourdons, etc.), les diptères (syrphes, etc.), les lépidoptères (papillons) et les coléoptères (cétaines, coccinelles, leptures, etc.). Cette friche, bien que composée d'espèces communes, possède donc un rôle important pour la biodiversité du parc, notamment l'entomofaune.

La végétation observée dans la zone archéologique se rapproche d'un ourlet nitrophile mésohygrophile (*Heracleo sphondylii* – *Sambucetum ebuli*, codes Corine Biotopes 37.72 et EUNIS E5.43), caractéristique des lisières, friches et bords de route. Elle est ici dominée par le Sureau yèble (*Sambucus ebulus*), notamment accompagné de poacées telles que le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et le Chiendent rampant (*Elytrigia repens*), celles-ci étant présentes dans l'ensemble de la zone archéologique.

3. CONCLUSION

L'opération de fraissage effectuée dans la zone archéologique n'a pas permis la régression du Sureau yèble (*Sambucus ebulus*). Au contraire, cette plante semble avoir tiré avantage de la perturbation du sol pour se développer, se traduisant par une densification des patchs déjà existants. De ce fait, et afin de préserver l'intégrité du sol dont sa structure et la microfaune, il est déconseillé de réitérer le fraissage. D'autres modalités de gestion pourraient être envisagées pour réduire la superficie occupée par le Sureau yèble, estimée à environ 0,75 ha (estimation basée sur une orthophotographie de l'IGN datant de septembre 2021). Le Sureau yèble étant une plante vivace se propageant notamment par rhizomes, l'arrachage risque de ne pas être efficace. Une stratégie à explorer serait une fauche fréquente avec export pour affaiblir la plante en limitant sa croissance et sa production de graines. Une surveillance de l'évolution de la situation est nécessaire pour adapter la gestion de cette espèce, et un suivi floristique pourrait être envisagé.


Concernant la pâture, la végétation initiale avant le fraissage n'est pas connue. Cependant, le CBNBP avait déjà réalisé des inventaires phytosociologiques dans le parc de la Haute-Île, identifiant dans cette parcelle une végétation de prairie mésophile eutrophile pâturée intensivement (*Cynosuro cristati – Lolietum perennis*, codes Corine Biotopes 38.111 et EUNIS E2.111), notamment caractérisée par la présence de l'ivraie vivace (*Lolium perenne*). Si cette végétation correspond effectivement à l'état initial de la parcelle, l'opération de fraissage, en perturbant le sol, a apparemment favorisé le développement des espèces pionnières de friches identifiées lors de cet inventaire. Cette flore est riche en espèces nectarifères qui attirent de nombreux insectes pollinisateurs et floricoles (abeilles, syrphes, papillons, etc.), correspondant ainsi à l'un des objectifs attendus du fraissage. Cependant, si le pâturage est ensuite maintenu seul, il risque de favoriser certaines espèces ignorées par les moutons, notamment les cirses, ce qui pourrait réduire la richesse spécifique de la zone et, par conséquent, son attrait pour les insectes pollinisateurs. Afin d'éviter cela, une fauche sélective des zones où ces plantes sont présentes pourrait être envisagée.

BIBLIOGRAPHIE

- Baude M., Muratet A., Fontaine C. & Pellaton M., 2011. Plantes et pollinisateurs observés dans les terrains vagues de Seine-Saint-Denis. Livret publié par l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, 64 p.
https://www.audreymuratet.com/pdf/plantes_pollinisateurs.pdf
- Julve P., 1998. ff. baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la Flore de France. Version 2023. Programme Catminat. <<https://www.tela-botanica.org/projets/phytosociologie/porte-documents/>>
- Perriat F., 2018. Description et utilisation des couches sur les continuités écologiques d'Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, DRIEE Île-de-France. Paris. 13 p.
- Perriat F., Filoche S., Vallet J. & Tabut C., 2020. Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, Version août 2023. Fichier Excel disponible sur : <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>
- Rambaud M., Hendoux F. & Filoche S., 2012. Vers un indice de rareté robuste hiérarchisant les actions de conservation de la flore. *Journal de Botanique*, **57**, 49-58.
- Raunkiær C., 1934. *The life forms of plants and statistical plant geography ; being the collected papers of C. Raunkiær*. Oxford : Calderón Press, XVI + 632 p.
- UICN France, 2018. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*, Seconde édition. Paris : Comité Français de l'UICN, 60 p.
- Wegnez J., 2018. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France, Version 2.0. Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum National d'Histoire Naturelle, 34 p.
https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/CBNBP_PEE_IDF_2018.pdf

ANNEXES

Annexe 1. Bordereau d'inventaire général utilisé lors des inventaires.



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN
MUSEUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

BORDEREAU D'INVENTAIRE GENERAL
Région Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national
d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - 75005 PARIS - Tél. 01 40 79 35 54 - Fax 01 40 79 35 53
Mail : cbnb@mnhn.fr

Relevé n° : Fichier

SUIVI BDD (champ réservé CBNBP)

	Date	Auteur
<input type="checkbox"/> Numérisé	.../.../...
<input type="checkbox"/> Saisi	.../.../...
<input type="checkbox"/> Géoref	.../.../...
<input type="checkbox"/> Relu	.../.../...

Pas de carte ni de point GPS

IDENTIFIANT SOURCE

Observateur(s) (Organisme) :

Jeu de données :

Commanditaires :

IDENTIFIANT RELEVÉ

Date (j/m/a) :/...../..... N° (init. (a/m/j) - n° perso) :

Qualité du relevé : Exhaustif (ou quasi-exhaustif) Partiel (quelques taxons notés) Pointage ponctuel

Temps passé :

Photo(s) station :

LOCALISATION

Coordonnées (en WGS 84)

GPS : Y (lat) N X (Long) E / Wm

Entourer la bonne position

Département : Commune : Lieu-dit :

Précisions géographiques :

En cas de relevés surfaciques, détourer la surface inventoriée sur un extrait de carte IGN (à joindre au bordereau)

PRECISIONS STATIONNELLES

Pente (Entourer)

<1° 1-6° 6-27° 27-45° 45-70° >70°

Exposition (Entourer)

N NE E SE S SW W NW nulle

Espaces anthropiques : Bord de route Canal Carrière Cimetière Chemin, layon fossé Levée, digue, berge Mur, bâti Surf. Artificiel. Talus Voie ferrée

MILIEU

Description générale du milieu :

Syntaxon (s) :

Code Eunis :/...../.....

Grands types de milieux (plusieurs choix possibles) :

<input type="checkbox"/> Herbiers aquatiques	<input type="checkbox"/> Gazons amphibies	<input type="checkbox"/> Pelouses naturelles et milieux associés	<input type="checkbox"/> Prairies	<input type="checkbox"/> Végét. riveraines hautes et ourlets nitrophiles	<input type="checkbox"/> Landes et fourrés	<input type="checkbox"/> Forêts	<input type="checkbox"/> Végétations anthropiques	<input type="checkbox"/> Végétations chasmophytiques	<input type="checkbox"/> Végétation de tourbière
<input type="checkbox"/> Eau stagnante	<input type="checkbox"/> Eau stagnante	<input type="checkbox"/> Dalle	<input type="checkbox"/> Pâturée	<input type="checkbox"/> Mégaphorbiaie	<input type="checkbox"/> Lande basse	<input type="checkbox"/> Marécageuse	<input type="checkbox"/> Friche	<input type="checkbox"/> Mur	
<input type="checkbox"/> Eau courante	<input type="checkbox"/> Eau courante	<input type="checkbox"/> Tonsure	<input type="checkbox"/> Fauchée	<input type="checkbox"/> Cariçaie haute	<input type="checkbox"/> Lande haute	<input type="checkbox"/> Riveraine	<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/> Paroi naturelle	
		<input type="checkbox"/> Pelouse	<input type="checkbox"/> Hygro. à mésohygro.	<input type="checkbox"/> Roselière	<input type="checkbox"/> Fourré	<input type="checkbox"/> Hygro. à mésohygro.	<input type="checkbox"/> Pelouse urbaine		
		<input type="checkbox"/> Ourlet	<input type="checkbox"/> Méso. à xéro.	<input type="checkbox"/> Ourlet nitrophile	<input type="checkbox"/> Roncier	<input type="checkbox"/> Méso à xéro.	<input type="checkbox"/> Villes, villages		
		<input type="checkbox"/> Eboulis	<input type="checkbox"/> Oligomésos à mésotrophe						

Annexe 2. Liste des taxons inventoriés, de leurs statuts et de leur présence dans les parcelles inventoriées (0 = espèce non observée dans la parcelle ; 1 = espèce observée dans la parcelle).

Taxon	Indigénat	Rareté IdF	LRR IdF	Zone archéologique	Pâturage
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806	Indigène	AR	LC	1	0
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Centaurea sect. Jacea</i> (Mill.) Pers. ex Dumort.				0	1
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Indigène	CC	LC	1	1
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Indigène	C	LC	1	1
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Indigène	C	LC	0	1
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Medicago sativa</i> L., 1753		CC	LC	1	1
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Indigène	CC	LC	1	1

Taxon	Indigénat	Rareté IdF	LRR IdF	Zone archéologique	Pâturage
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Rosa</i> subsect. <i>Caninae</i> (DC.) H.Christ				0	1
<i>Rubus</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]				1	1
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Indigène	CC	LC	1	1
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Indigène	CC	LC	0	1
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> [groupe]				1	0
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Indigène	CC	LC	1	0
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Indigène	C	LC	1	1
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	0	1
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	1
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Indigène	CCC	LC	1	0
<i>Triticum</i> L., 1753	Planté / cultivé			1	0
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Eurynaturalisé	CCC	0	1	0

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informier, sensibiliser
et mobiliser

CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvère CAMPONOVO

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr



CONTACT

CBNBP – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon

CP53

75005 Paris

01 40.79.56.48 – cbnbp-idf@mnhn.fr

www.cbnbp.mnhn.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

